



Compte-Rendu du Conseil de la Vie Sociale

Emetteur :
Service administratif
Date de la réunion:
26 juin 2020
Nombre de Pages :
5

Liste des présents :

Représentants des familles : Mmes Christiane FERLAY, Bernadette MER et Josiane MONTEREIMARD ;

Représentants des résidents : M. Louis ENTRESSANGLE, président, Mme Renée DALARD, Mme Elise DUFAUD, M. Henri DURAND-GARDIAN ;

Représentants de la structure : Mme Sabrina SARZIER, adjointe de direction, Mme Christelle PAIN, cadre de santé, Mme Myriam LACOSTE, animatrice, Mme Isabelle BRUYERE, représentant du personnel ;

Assistait : M. David FANGET, ACH – secrétaire de séance ;

La séance débute à 14 heures.

1° - Approbation du dernier compte-rendu

Le conseil de la vie sociale du 17 avril 2020 a dû être annulé en raison de l'épidémie de COVID-19.

La dernière réunion du conseil remonte au 20 décembre 2019. Son compte rendu est adopté.

2° - Point général sur la gestion de la crise sanitaire dans l'établissement

7 tests de patients SSR, ainsi que 11 tests sur des personnels symptomatiques ont été pratiqués. Tous étaient négatifs. 18 tests de résidents ont été réalisés, dont 3 dans le cadre des admissions en hébergement.

1 test s'est avéré positif en EHPAD.

La résidente concernée a immédiatement été transférée dans l'un des 4 lits du secteur dédié en Médecine pour la prise en charge des résidents en suspicion de COVID (réduit à 2 lits à compter du 2 juin). Elle est depuis guérie et a réintégré la résidence.

Un second secteur de 7 lits en SSR a également été réservé à la prise en charge de patients COVID+ nécessitant une rééducation (secteur fermé au 2 juin).

Un absentéisme fort relevé durant la période, du fait de l'éviction des personnels considérés à risque mais également pour de nombreux motifs sans lien avec la crise traversée, a nécessité plusieurs recrutements et rappels d'agents.

Toutefois, l'annulation des formations et des journées syndicales ont permis de minorer l'impact de cet absentéisme sur les balances horaires des agents sollicités.

Mme SARZIER / M. GUAY, soulignent la très forte implication de l'ensemble du personnel, secteurs et postes confondus, dans le respect des mesures barrières, ce qui a permis de contenir le virus à l'extérieur de la structure.

Point sur les approvisionnements :

L'approvisionnement de l'établissement en masques sur le stock de l'état devrait être régulier jusqu'à la fin du mois d'août. Les établissements devraient ensuite gérer leurs achats de manière autonome.

Une pré-commande de 20 000 unités a d'ores et déjà été validée pour une livraison espérée au début du mois de septembre.

En revanche, l'établissement qui avait bénéficié de nombreux dons en début de crise, rencontre aujourd'hui de grandes difficultés à s'approvisionner sur l'ensemble des autres types d'équipements de protection individuelle : sur-blouses, tabliers imperméables, gants etc.

3° - Différentes étapes du confinement et déconfinement en EHPAD

➤ Lundi 9 mars : accès limité à 2 personnes par visite. Mineurs interdits.

➤ Mercredi 11 mars : interdiction de toutes les visites (sauf pour accompagnement de résidents en fin de vie), annulation de toutes les animations en lien avec l'extérieur, annulation des intervenants extérieurs (bénévoles, prestataires de services, associations), maintien des animations en interne et mise en place d'une solution de communication via des outils multimédias.

➔ Information aux familles le 12/03/2020.

➤ Lundi 16 mars : activation du Plan Blanc ; annulation de toutes les réunions et formations externes. En interne, les réunions sont limitées à 8 personnes (hors relève). Réorganisation des circuits logistiques (repas, linge, médicaments) afin que les agents de ces services n'interviennent plus dans l'EHPAD, suspension de l'intervention des médecins libéraux et redéfinition des missions du médecin coordonnateur, report de toutes les nouvelles admissions en EHPAD exceptées celles qui présentent un caractère d'urgence et les sorties d'hospitalisation.

➤ Vendredi 27 mars : renforcement des mesures barrières avec confinement en chambre de l'ensemble des résidents (pour le CANTOU, confinement au sein de l'unité), tous les repas sont servis en chambre, annulation des activités d'animations collectives, aucune nouvelle admission en EHPAD, maintien des visio-visites et animation individuelle.

➔ Information aux familles le 27/03/2020.

➤ Vendredi 24 avril : assouplissement des mesures de confinement en chambre (repas sur les pas de porte, activités d'animation par groupe de 5-6 résidents), marche dans les couloirs possible ou accès aux balcons et terrasses.

➔ Information aux familles le 24/04/2020 + Information que les visites ne pourront reprendre qu'à compter du 11/05/2020.

➤ Jeudi 30 avril : information aux familles sur l'organisation des visites à compter du 11 mai 2020 avec mise en place d'une charte et d'un auto-questionnaire, salle dédiée avec double entrée, achat d'un écran en plexiglas, achat d'un thermomètre sans contact, recrutement d'un personnel dédié à l'accompagnement des résidents auprès des visiteurs. Visites du lundi au vendredi de 14h à 17h, soit 15 visites par semaine. Durée des visites : 30 mn.

➔ Information du CVS

➤ A partir du 13 mai : repas en salle à manger à nouveau autorisés dans le respect de la distanciation physique, donc en petits groupes. Organisation laissée aux équipes.

➤ Mardi 3 juin : information aux familles sur l'assouplissement des règles de visite à compter du 6 juin 2020. Visites du lundi au dimanche de 14h à 17h sur rendez-vous uniquement. 2 personnes maximum, mineurs de plus de 10 ans autorisés, visites en chambre avec respect strict des mesures barrières (port du masque et distanciation physique), arrivée avec un masque, prise de température, auto-questionnaire, accompagnement dans la chambre par un agent dédié. Durée des visites : 1 heure, soit 70 visites par semaine.

➤ Vendredi 19 juin : information aux familles sur un nouvel assouplissement des règles de visites à compter du 22 juin 2020. Il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous. Visites toujours sur un créneau restreint : du lundi au dimanche de 14h à 17h. Durée illimitée des visites mais départ avant 17h45. 2 personnes maximum dans la chambre, mineurs de moins de 10 ans toujours interdits, prise de température et enregistrement sur un registre dédié ; possibilité de sortir de la structure avec le résident en restant à proximité immédiate de l'établissement.

En parallèle de toutes ces étapes, une gazette interne à l'attention des résidents est diffusée chaque semaine depuis début avril et le blog de l'EHPAD est alimenté régulièrement pour garder le lien social avec les familles.

Certains personnels ont vu leurs horaires et missions aménagés pour pallier la mise en place de toutes ces mesures ; ainsi, on peut remercier, en plus de tous les soignants, les 2 animatrices, la monitrice d'activités physiques adaptées, la psychologue et la psychomotricienne qui assurent le renfort sur les repas de midi et du soir. Elles ont également assuré de nombreux accompagnements individuels pour éviter au maximum l'isolement des résidents.

Un retour progressif à la « normale » est donc enclenché. Il faut désormais aller encore un peu plus loin.

Les mesures d'assouplissement sur lesquelles statuer (à quelle échéance ? dans quelles conditions ?) concernent :

➤ **Les sorties individuelles**

○ **Avis du CVS :**

- En ville : accord, à compter du lundi 29 juin, à condition de respecter le port du masque et d'effectuer une friction des mains avant et après la sortie,
- Retour dans les familles : possible, mais on ne diffuse pas l'information à grande échelle. Les demandes ponctuelles seront étudiées au cas par cas avec le cadre de santé,
- Rendez-vous médicaux : accompagnement des familles de nouveau possible.

➤ **Les sorties et animations collectives**

- **Avis du CVS :** accord, en gardant la plus grande vigilance.

➤ **Le réflexe de dépistage**

- **Avis du CVS :** uniquement si un cas positif était détecté.

➤ **Le retour des bénévoles**

- **Avis du CVS :** retour possible des bénévoles ayant signé une convention avec l'établissement s'ils s'engagent à respecter scrupuleusement les mesures barrières. Pas de visites de chambre en chambre pour le moment. Activités de la pastorale de santé : par étage et par petits groupes.

➤ **La prise des repas en salle à manger**

- **Avis du CVS :** accord, en privilégiant si nécessaire le midi et en veillant au maintien du respect de la distanciation physique, notamment en étendant les surfaces dédiées aux abords des salles à manger. Les représentants des résidents disent ne pas avoir de préférence concernant l'organisation du service (à l'assiette ou en plateau).

4° - Nouveau calendrier de l'enquête de satisfaction à destination des résidents et des familles

➤ Enquête « famille » : proposition d'envoi du questionnaire par courrier courant septembre avec un délai de réponse attendu pour le 13 novembre 2020.

➤ Enquête « résidents » : elle n'a finalement pas pu être menée sur début 2020. Proposition de la réaliser auprès des résidents sur octobre / novembre 2020 en partenariat avec le lycée.

Avis du CVS : avis favorable unanime.

➔ Présentation des résultats lors du 1er CVS de 2021.

5° - Point sur les achats d'investissement validés pour l'EHPAD

Montant d'équipements validés pour l'EHPAD : 137 829 €.

Désignation	Description complémentaire	PU TTC	Qté	PTTC
Rails + moteurs chambres		3 800,00	8	30 400,00
Rails + moteur sdb 4ème aile D		3 500,00	1	3 500,00
Chaises de la salle à manger avec 2 roulettes à l'avant et 2 pieds classiques à l'arrière	CANTOU	230,00	12	2 760,00
Store screen intérieur au CANTOU (porte de secours)		800,00	1	800,00
Matelas evopore	5 pour le 4e	300,00	5	1 500,00
Nouvelle baie vitrée au CANTOU		15 000,00	1	15 000,00
Lits	Opération renouvellement lits 2e étage	2 000,00	5	10 000,00
Adaptables	Opération renouvellement adaptables	200,25	20	4 005,00
Chevets	Opération renouvellement chevets	184,65	20	3 693,00
Climatisation salle a manger 2ème et 3ème	Compresseur HS remplacement du grp froid	6 690,77	1	6 690,77
Aménagement accessibilité cerisiers	Devis a actualiser	55 000,00	1	55 000,00
Thermomètres	2e - tympanique	140,00	2	280,00
Harnais verticalisateur	3e	250,00	1	250,00
Chariots desserte (2 plateaux - inox)	3e	500,00	1	500,00
Protège barrières (3 paires)	3e	300,00	3	900,00
Couverture lestée	APA / psychomotricienne	350,00	1	350,00
Fauteuil roulant confort	APA / psychomotricienne	1 100,00	2	2 200,00

Les achats d'équipements ont pris du retard dans le contexte du COVID-19 mais nous avons veillé à ce que les climatisations soient fonctionnelles avant les grosses chaleurs.

Il y a toutefois des règles d'utilisation liées au risque épidémique concernant les climatiseurs mobiles. Les pièces seront rafraichies avant leur utilisation mais ils seront coupées à l'arrivée des résidents.

Pour information, les ventilateurs ne peuvent pas être utilisés en présence de plusieurs personnes. Les résidents peuvent les utiliser dans leur chambre, mais uniquement quand ils sont seuls.

Les installations d'aide à la manutention (lève-malades sur rails) et le mobilier de salle à manger du CANTOU seront subventionnés.

6° - Questions diverses

❖ Est-il prévu de recruter du personnel en cas de canicule ?

Mme SARZIER : c'est une des actions prioritaires quand le plan canicule est déclenché. Un agent est systématiquement recruté pour assurer les tours de boissons sur l'ensemble de la résidence.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures 50.